

Traditions non écrites, que la sainte Ecriture même, *Seß. 4.*

2. Que l'on ne doit pas tenir pour peché, la mauvaife convoitise qui naist avec nous, *Seß. 5.*

3. Que l'on ne doit pas prendre la foy justifiante, pour vne confiance du cœur en la misericorde de Dieu, *Seß. 6.*

4. Que l'on ne doit ni dire ni croire que l'homme est justifié devant Dieu, seulement par l'imputation de la justice de Christ, ou seulement par le pardon des pechez, *ibid.*

5. Que dans le Nouv. Testament il n'y a ni plus ni moins de sacremens que Sept. sçavoir le Batême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Penitence, l'Extreme-onction, l'Ordre & le Mariage, *Seß. 7.*

6. Que le pain & le vin dans la S. Cene, sont changez substantiellement dans le corps & le sang de J. Christ, c'est pourquoy il faut conserver soigneusement les Hosties consacrées, les por-

por-